



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 16103

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les difficultés financières et administratives que rencontrent les personnes handicapées. Les demandes les plus fréquentes concernent le taux de remboursement (TIPS) des appareils qui leur sont indispensables ainsi que la participation à l'installation d'aménagements améliorant leurs conditions de vie (aménagement de maison, escaliers électriques...). De plus, les démarches administratives sont très lourdes et certaines personnes handicapées ne peuvent y faire face. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures pour améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, tant sur le plan financier que sur le plan administratif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16103

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2003, page 2653